

Question d'actualité de M. Dimitri Fourny à M. le Ministre André Antoine, posée lors de la dernière séance plénière du Parlement wallon, le 11 février 2009.

M. Dimitri Fourny (cdH)

Je souhaite vous interroger sur ce dossier pour voir où en est exactement la situation. Nous avons, en effet, connu différents développements. **Le Gouvernement avait proposé de trouver des partenaires afin de relancer l'activité de l'aérodrome de St Hubert qui connaît des problèmes d'activités et de finances.**

Le Gouvernement a dès lors lancé un appel qui n'a toutefois pas abouti, malgré l'existence de deux repreneurs. Il existait, en effet, des difficultés entre ceux-ci et le CNVV, en termes d'approches de gestion. Les parties ont donc été renvoyées dos à dos. Seul le CNVV reste. Je souhaite, dès lors savoir où nous en sommes. En 2008, cela n'a pas bien fonctionné. Quelle est la position du Gouvernement en la matière ? Je relève encore que le comité de pilotage n'a plus été consulté depuis longtemps.

La presse titrait dernièrement : « Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? ». Cette situation crée de l'émoi dans cette région. **Je souhaite, dès lors, savoir où l'on va et quelles perspectives on peut attendre dans ce dossier.**

Réponse

M. le Ministre André Antoine, Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial

Votre question me permet de faire le point sur les trois aérodromes.

Je rappelle qu'historiquement, la Région subventionnait ces trois aérodromes à fonds perdus. Nous avons dès lors recherché des partenaires privés qui se substitueraient à la Région, qui n'a pas pour rôle d'exploiter des aérodromes.

Pour celui de Cerfontaine, nous avons trouvé un partenaire privé. Pour celui de Spa, un appel à projets à été lancé. Nous n'avons toutefois pas eu de repreneur. Nous nous sommes tournés vers le Président Happart pour entamer des contacts avec *Liège Airport*.

Reste l'aérodrome de St Hubert . Nous avons réuni l'ensemble des parties, à savoir le Cabinet, la SOWAER, l'administration régionale, la cellule financière ainsi que les acteurs locaux.

Nous n'avons reçu aucune candidature. Il y avait, certes, les deux repreneurs que vous avez cités, mais qui se sont retrouvés en opposition avec le CNVV. Les repreneurs ont, dès lors, retiré leur offre au mois de juillet 2008. Nous avons donc commencé à chercher nous mêmes un repreneur. **Nous avons un groupe luxembourgeois dont nous sommes en train de vérifier le business plan afin de nous assurer qu'ils sont capables d'exploiter l'aérodrome avec le CNVV.**

Nous sommes donc dans la dernière ligne droite. Oui, il y a un pilote dans l'avion. Nous épluchons toutefois, sa candidature. Nous espérons avoir une réponse précise dans les prochaines semaines.

Je ne peux que rappeler qu'il n'appartient pas à la Région wallonne d'exploiter des aérodromes. Je vous donne donc rendez-vous la semaine prochaine. Ce sera toutefois la dernière chance pour l'aérodrome de St Hubert.

M. Dimitri Fourny (cdH)

Je remercie M. le Ministre pour sa réponse. L'information principale est l'existence d'une potentialité qui est actuellement à l'étude. J'espère que nous pourrons aboutir dans ce dossier.

L'autre terme de l'alternative, à savoir la suppression pure et simple de l'aérodrome, serait particulièrement dommageable pour la région, mais il est exact de rappeler que la Région n'a pas pour vocation d'exploiter des aérodromes.